

■ **Bâti Plâtre SA**, à Morlon, CH-217-1002229-7, exploitation d'une entreprise générale de construction, et de gypserie-peinture, etc. (FOSC du 21.06.2005, p. 5). Par ordonnance du 22.08.2005, le Président du Tribunal de la Gruyère, à Bulle, a prononcé la faillite de la société. Nouvelle raison sociale: **Bâti Plâtre SA en liquidation**.

Journal no 4131 du 06.10.2005  
(03057196 / CH-217.1.002.229-7)